

**ÉQUIPE ANJOU**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2021**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Bilan	7
Évolution de l'actif net	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 12



Société de comptables professionnels agréés

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Équipe Anjou

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du parti Équipe Anjou (le « parti »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Les produits du parti comprennent principalement des contributions pour lesquelles il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit des produits provenant des contributions a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de contributions, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020, de l'actif à court terme au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 et de l'actif net aux 1er janvier 2021 et 31 décembre 2021 et 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

### COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SUCCESSION

5125, Du Trianon Bureau 500 Montréal (Québec) H1M 2S5  
T : 514 354-5601 T : 514 352-7000 F : 514 354-5628  
info@planifimpot.com

[www.planifimpot.com](http://www.planifimpot.com)

411, Notre-Dame Bureau 302 Repentigny (Québec) J6A 2T2  
T : 450 582-2027 F : 450 582-2336  
info@planifimpot.com



Société de comptables professionnels agréés

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du parti.

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SUCCESSION

5125, Du Trianon Bureau 500 Montréal (Québec) H1M 2S5  
T : 514 354-5601 T : 514 352-7000 F : 514 354-5628  
info@planifimpot.com

[www.planifimpot.com](http://www.planifimpot.com)

411, Notre-Dame Bureau 302 Repentigny (Québec) J6A 2T2  
T : 450 582-2027 F : 450 582-2336  
info@planifimpot.com



Société de comptables professionnels agréés

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SUCCESSION

5125, Du Trianon Bureau 500 Montréal (Québec) H1M 2S5  
T : 514 354-5601 T : 514 352-7000 F : 514 354-5628  
info@planifimpot.com

[www.planifimpot.com](http://www.planifimpot.com)

411, Notre-Dame Bureau 302 Repentigny (Québec) J6A 2T2  
T : 450 582-2027 F : 450 582-2336  
info@planifimpot.com



Société de comptables professionnels agréés

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le parti à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Montréal, le 29 mars 2022

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A105462

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SUCCESSION

5125, Du Trianon Bureau 500 Montréal (Québec) H1M 2S5  
T : 514 354-5601 T : 514 352-7000 F : 514 354-5628  
info@planifimpot.com

[www.planifimpot.com](http://www.planifimpot.com)

411, Notre-Dame Bureau 302 Repentigny (Québec) J6A 2T2  
T : 450 582-2027 F : 450 582-2336  
info@planifimpot.com

# ÉQUIPE ANJOU

## RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Page 6

	2021	2020
<b>Produits</b>		
Contributions de plus de 50 \$ (nombre de donateurs: 94)	19 400 \$	1 200 \$
Contributions de moins de 50 \$ (nombre de donateurs: 5)	240	-
Remboursement par la municipalité des frais d'audit	5 600	4 000
Remboursement, par la municipalité, des dépenses électorales	20 650	-
Revenus d'appariement	3 500	-
	<hr/>	<hr/>
	49 390	5 200
<b>Frais d'administration</b>		
Frais d'audit	4 600	5 000
Fournitures de bureau	558	286
Intérêts et frais bancaires	484	516
Intérêts sur la dette à long terme	296	-
Remboursement de contributions	-	200
Transferts faits à l'agent officiel	33 000	-
	<hr/>	<hr/>
	38 938	6 002
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<hr/>	<hr/>
	10 452 \$	(802) \$

# ÉQUIPE ANJOU

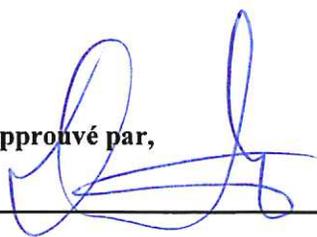
## BILAN

31 DÉCEMBRE 2021

Page 7

	2021	2020
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	477 \$	6 258 \$
Débiteurs (note 3)	29 750	4 000
	<hr/>	<hr/>
	30 227 \$	10 258 \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 4)	- \$	4 492 \$
Créditeurs	6 251	7 742
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 5)	4 500	500
	<hr/>	<hr/>
	10 751	12 734
Dette à long terme (note 5)	13 000	1 500
	<hr/>	<hr/>
	23 751	14 234
<b>Actif net</b>		
Non affecté	6 476	(3 976)
	<hr/>	<hr/>
	30 227 \$	10 258 \$
	<hr/>	<hr/>

Approuvé par,



\_\_\_\_\_, Représentant officiel

**ÉQUIPE ANJOU**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

**Page 8**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Actif net au début</b>	(3 976) \$	(3 174) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	10 452	(802)
<b>Actif net à la fin</b>	<b>6 476 \$</b>	<b>(3 976) \$</b>

**ÉQUIPE ANJOU****FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Page 9

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	10 452 \$	(802) \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 6)	(27 241)	655
	(16 789)	(147)
<b>Activités de financement</b>		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(4 492)	(1 636)
Emprunts à long terme	16 000	2 000
Remboursement de la dette à long terme	(500)	-
	11 008	364
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse</b>	(5 781)	217
<b>Encaisse au début</b>	6 258	6 041
<b>Encaisse à la fin</b>	477 \$	6 258 \$

**1. Statuts constitutifs et nature des activités**

Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le 14 août 2013. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté d'impôts sur le revenu.

**2. Principales méthodes comptables**

Le parti applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Utilisation d'estimations**

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuel, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**Comptabilisation des produits**

Le parti utilise la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions sont comptabilisées à titre de produits au moment de leur encaissement.

Les remboursements par la municipalité sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence de la charge donnant lieu au remboursement selon les modalités de la Loi sur les cités et villes, et que celle-ci est acceptée.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**Instruments financiers**

Le parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Les actifs et passifs financiers relatifs aux opérations entre apparentés sont comptabilisés au coût. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

## ÉQUIPE ANJOU

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

Page 11

#### 3. Débiteurs

	2021	2020
Remboursement des dépenses électorales	20 650 \$	- \$
Remboursement des frais d'audit	5 600	4 000
Revenus d'appariement à recevoir	3 500	-
	<u>29 750 \$</u>	<u>4 000 \$</u>

#### 4. Emprunt bancaire

Le parti dispose d'une marge de crédit autorisée de 40 000 \$ au taux de base de l'institution financière majoré de 1,75 % et est négociable annuellement.

L'emprunt bancaire est garanti par le cautionnement de quatre membres du parti pour un montant de 10 000 \$ chacun.

#### 5. Dette à long terme

	2021	2020
Emprunts, 5 %, remboursables par des versements annuels de 4 500 \$, échéant en septembre 2025	17 500 \$	2 000 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	4 500	500
	<u>13 000 \$</u>	<u>1 500 \$</u>

Les versements au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2022	4 500 \$
2023	4 500
2024	4 500
2025	4 000
	<u>17 500 \$</u>

#### 6. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2021	2020
Débiteurs	(25 750) \$	1 000 \$
Créditeurs	(1 491)	(345)
	<u>(27 241) \$</u>	<u>655 \$</u>

**7. Opérations entre apparentés**

Durant l'exercice, le parti a emprunté un montant de 3 000 \$ auprès du chef du parti.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

**8. Instruments financiers**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que le parti éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et sa dette à long terme.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. Le parti est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent le parti à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

**ÉQUIPE ANJOU**

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

**ANNEXE A**

Liste des électeurs dont le total des contributions est de 50 \$ ou plus

NOM, PRÉNOM	ADRESSE	DATE REÇU	NO REÇU	MONTANT
Amaral M.		2021-09-20	97981	100.00 \$
Alves O.		2021-09-20	97964	200.00 \$
Argento C.		2021-11-23	98026	200.00 \$
Bax A.J.		2021-09-17	97947	100.00 \$
Beaupre V.		2021-09-20	98011	200.00 \$
Bedard AM.		2021-08-18	47894	200.00 \$
Bedard M.		2021-08-27	97941	100.00 \$
Belfort E.		2021-10-04	98015	200.00 \$
Bellegrade C.		2021-09-13	98071	100.00 \$
Bilodeau C.		2021-08-18	97937	200.00 \$
Bilodeau Ch.		2021-08-18	97938	200.00 \$
Blanchette E.		2021-09-14	97953	100.00 \$
Bochicchio E.		2021-10-04	98022	100.00 \$
Bochicchio S.		2021-10-04	98021	100.00 \$
Borrega P.		2021-09-23	98014	200.00 \$
Brodeur R.		2021-09-17	97958	100.00 \$
Brun C.		2021-09-20	97963	200.00 \$
Brun J.		2021-09-20	97967	200.00 \$
Bruyère, S.		2021-08-18	47897	200.00 \$
Carriere P.M.		2021-09-20	98003	200.00 \$
Cauchy A.		2021-09-14	97954	200.00 \$
Chalifoux R.		2021-09-20	97950	100.00 \$
Choiniere S.		2021-10-29	98020	200.00 \$
Comeau P.		2021-10-04	98023	100.00 \$
Cyr P.O.		2021-09-17	98075	200.00 \$
Da Silva. AM.		2021-08-18	97932	200.00 \$
Deblois, R.		2021-08-18	97934	100.00 \$
Denommé F.		2021-08-18	47889	200.00 \$
Dubé M.J.		2021-10-04	98004	800.00 \$
Dubé, Marie-Josée		2021-07-14	98001	200.00 \$
Dubreuil S.		2021-07-14	3557	200.00 \$
Elia M.		2021-08-30	97952	200.00 \$
Elmlinger O.		2021-10-04	97960	100.00 \$
Farinaci M.L.		2021-09-23	98013	200.00 \$
Filomena MF.		2021-09-20	97962	200.00 \$
Foisy M.		2021-09-13	98073	200.00 \$
Fradette G.		2021-09-13	97946	200.00 \$
Fregeau G.		2021-08-30	97951	200.00 \$
Gagnon C.		2021-10-29	98019	200.00 \$
Gauthier, L.		2021-08-18	47895	200.00 \$
Gauthier, M.		2021-08-18	47887	200.00 \$
Genty A.		2021-09-13	47940	100.00 \$
Gervais S.		2021-09-13	97945	200.00 \$

Guthrie D.	2021-09-13	3560	200.00 \$
Haddad C.	2021-09-20	98080	200.00 \$
Henault A.	2021-09-17	98079	800.00 \$
Henault Andrée	2021-03-18	47936	200.00 \$
Henault L.	2021-09-13	98072	200.00 \$
Henault, A.	2021-08-18	47890	200.00 \$
Jacques M.	2021-10-04	98024	100.00 \$
Jodouin L.	2021-08-27	47938	200.00 \$
L De Medeiros	2021-09-17	97961	200.00 \$
Lachappelle, B.	2021-08-18	47888	200.00 \$
Landry M.	2021-09-17	98077	100.00 \$
Langlois F.	2021-10-29	97983	200.00 \$
Leblanc, R.	2021-09-17	97949	800.00 \$
Leblanc, Richard	2021-03-18	47891	200.00 \$
Lecours	2021-08-18	47900	100.00 \$
Leroux J.	2021-09-17	97957	100.00 \$
Lesvesque P.	2021-11-23	98027	200.00 \$
Marsolais K.	2021-09-17	97959	800.00 \$
Marsolais, Kristine	2021-03-22	3469	200.00 \$
Michaud P.	2021-09-17	98076	200.00 \$
Minicozzi R	2021-09-14	97955	200.00 \$
Minicozzi S.	2021-09-14	97956	200.00 \$
Miranda L.	2021-09-17	3548	800.00 \$
Miranda Luis	2021-03-18	3554	200.00 \$
Miranda, Éric	2021-07-14	3470	200.00 \$
Miranda, Louis	2021-07-14	3558	200.00 \$
Modesto, E.	2021-09-23	97969	200.00 \$
Monette G.	2021-08-18	47892	200.00 \$
Mouchachi,L.	2021-07-14	3555	200.00 \$
Normand. PY.	2021-08-18	47899	100.00 \$
Paquin J.	2021-09-13	97944	200.00 \$
Pellerin, Jean	2021-08-18	47898	100.00 \$
Pelletier, G.	2021-08-18	97936	100.00 \$
Perreault R.	2021-09-13	97942	200.00 \$
Perron PY.	2021-08-27	47937	200.00 \$
Piperni, M.	2021-08-18	97933	200.00 \$
Quesnel F.	2021-09-17	97948	200.00 \$
Rheaume M.	2021-09-20	97968	200.00 \$
Rocha, O	2021-07-14	3556	200.00 \$
RotiRoti V.	2021-09-13	47939	200.00 \$
Salomon M.E.	2021-09-20	98012	200.00 \$
Sauvé, Gilbert	2021-03-09	3380	200.00 \$
Savaria J.	2021-09-17	98078	100.00 \$
Sebastiao A.	2021-09-20	97965	200.00 \$
Sebastio E.	2021-09-20	97966	200.00 \$
Silva A.	2021-10-27	98025	200.00 \$
Silva D.	2021-09-23	97970	200.00 \$
Sirois, D.	2021-08-18	47896	100.00 \$
Tremblay, A.	2021-08-18	3547	100.00 \$
Tuner, R.	2021-08-18	97935	100.00 \$
Vaillancourt, L.	2021-08-18	97939	200.00 \$

19 400.00 \$

**ÉQUIPE ANJOU**

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

**SECTION 2**

**ANNEXE B**

**EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

**EMPRUNTS**

PRÊTEUR	DATE DE L'EMPRUNT	TAUX D'INTÉRÊTS	SOLDE AU DÉBUT	EMPRUNTÉ EN 2021	REMBOURSÉ EN 2021	SOLDE À LA FIN	INTÉRÊTS PAYÉS
BANQUE LAURENTIENNE	2013-09-27	TB + 1,75%	4 492 \$	500 \$	4 992 \$	- \$	224 \$
RICHARD LEBLANC	2020-06-01	5%	1 000 \$		250 \$	750 \$	42 \$
ANDRÉE HÉNAULT	2020-06-17	5%	1 000 \$		250 \$	750 \$	42 \$
RICHARD LEBLANC	2021-09-23	5%		4 000 \$		4 000 \$	53 \$
ANDRÉE HÉNAULT	2021-09-23	5%		3 000 \$		3 000 \$	41 \$
KRISTINE MARSOLAIS	2021-09-23	5%		3 000 \$		3 000 \$	41 \$
LUIS MIRANDA	2021-09-23	5%		3 000 \$		3 000 \$	41 \$
MJ DUBÉ	2021-10-04	5%		3 000 \$		3 000 \$	36 \$
			6 492 \$	16 500 \$	5 492 \$	17 500 \$	520 \$

**CAUTIONNEMENT**

ÉLECTEUR	ADRESSE DE L'ÉLECTEUR	MONTANT CAUTIONNÉ
MIRANDA LUIS	7500 DE LA DEVINIÈRE, ANJOU, QC H1K 3S7	10 000 \$
HÉNAULT ANDRÉE	7803 PLACE DE BLAIN, ANJOU, QC. H1J 2H2	10 000 \$
BEAUDRY GILLES	7017 DE BELFROY, ANJOU, QC H1J 1J4	10 000 \$
PERRON PAUL-YVON	4800 DE CONTRECOEUR APP 327, ANJOU, QC H1K 0K9	10 000 \$

**SECTION 3**

**ANNEXE C**

**SOMMES RECUEILLIES À L'OCCASION D'ACTIVITÉS  
OU MANIFESTATIONS À CARACTÈRE POLITIQUE  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

DATE	LIEU ET NATURE	PRIX D'ENTRÉE	SOMMES RECUEILLIES		REVENUS ACCESSOIRES
			AVEC REÇUS	SANS REÇUS	

**ÉQUIPE ANJOU**

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

**SECTION 4**

**ANNEXE D**

**ÉTABLISSEMENT FINANCIER OÙ SONT  
DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

NO COMPTE

Banque Laurentienne | 6615 Sherbrooke est, Montréal, Qc, H1N 1C7

49924-2-01

**SECTION 5**

**ANNEXE E**

**CONCILIATION DES REÇUS OFFICIELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

NO SÉRIE DES REÇUS OFFICIELS		QUANTITÉ DE REÇUS					
		A	B	C	D	E	F
DE	À	NON UTILISÉS EN DÉBUT DE PÉRIODE	OBTENUS AU COURS DE LA PÉRIODE	DÉLIVRÉS À DES DONATEURS PAR LE REPRÉ- SENTANT OFFI- CIEL OU UN DONATEUR	ABIMÉS OU ANNULÉS	PERDUS	NON UTILISÉS ET DÉTENUS À LA FIN DE LA PÉRIODE
VF 3371	VF 3380	1		1			0
VF 3461	VF 3470	2		2			0
VF 3521	VF 3530	0					0
VF 3541	VF 3550	4		2		2	0
VF 3551	VF 3560	7		7			0
VF 47881	VF 47890	4		4			0
VF 47891	VF 47900	10		10			0
VF 47901	VF 47910	10				10	0
VF 47911	VF 47920	0					0
VF 47931	VF 47940	5		5			0
VF 97931	VF 97940	10		9	1		0
VF 97941	VF 97950	10		9	1		0
VF 97951	VF 97960	10		10			0
VF 97961	VF 97970	10		10			0
VF 97971	VF 97980	10					10
VF 97981	VF 97990	10		2	1		7
VF 97991	VF 98000	10					10
VF 98001	VF 98010	10		4			6
VF 98011	VF 98020	10		8	2		0
VF 98021	VF 98030	10		7			3
VF 98031	VF 98040	10					10
VF 98041	VF 98050	10					10
VF 98051	VF 98060	10					10
VF 98061	VF 98070	10			2		8
VF 98071	VF 98080	10		9	1		0
		193	0	99	8	12	74

# Réconciliation des Livrets

3371	3380 MF	Complet	2017		
3381	3390 AH	Complet	2017		
3391	3400 LM	Complet	2017		
3401	3410 MF	Complet	2017		
3411	3420 LS-MF	Complet	2017		
3421	3430 GB	Complet	2017		
3431	3440	MANQUE			
3441	3450	MANQUE			
3451	3460 AH	Complet	2017		
3461	3469 LM		2018		
3470	3470	Manque			
3471	3480 JM	Complet	2018		
3481	3490 AH	Complet	2017		
3491	3500 RL	Complet	2018		
3501	3510 KM	Complet	2018	3501	ANNULE
3511	3520 RL	Complet	2018		
3521	3530 KM	Complet	2020		
3531	3540 RL	Complet	2020		
3541	3548 LM	3541-3548	2021	3549-3550	MANQUE
3549	3550	MANQUE	2021		
3561	3570 AH	COMPLET	2019		
47881	47890 AH	COMPLET	2021	47886	MANQUANT
47891	47900 RL	COMPLET	2021		
47901	47910 N/A				MANQUANT
47911	47920 RL	COMPLET	2021		
47921	47930 KM	COMPLET	2019		
47931	47940 AH	COMPLET	2021	47936	MANQUANT
97931	97940 KM	COMPLET	2021		
97941	97950 RL	COMPLET	2021		
97951	97960 KM	COMPLET	2021		
97961	97970 LM	COMPLET	2021		
97971	97980 Nouveau		2022		
97981	97990 RL		2021	97986-90	NR
97991	98000 ??				
98001	98010 ??				
98011	98020 AH	COMPLET	2021		
98021	98030 LM			98028-30	NR
98031	98040 Nouveau				
98041	98050 Nouveau				
98051	98060 Nouveau				
98061	98070 KM		2021	98063-70	NR
98071	98080 AH	Complet	2021	98074	annule
149261	149270 Nouveau				
149271	149280 Nouveau				
149281	149290 Nouveau				
149291	149300 Nouveau				
149301	149310 Nouveau				

ok

## Liste des solliciteurs

En vertu des articles 432 et 433 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités,

DANIEL GUTHRIE  
Nom du représentant officiel

représentant officiel de ÉQUIPE ANJOU  
Nom du parti ou du candidat indépendant autorisé

dans la municipalité de (ANJOU) MONTRÉAL  
Nom de la municipalité

a désigné par écrit les solliciteurs énumérés ci-dessous.

Nom et adresse des solliciteurs	Pour la période		Numéro du certificat
	Du	Au	
Nom et prénom <u>MIRANDA LUIS</u> Adresse [REDACTED]	<u>01-01-2022</u>	<u>12-31-2022</u>	<u>01</u>
Nom et prénom <u>HENAUULT ANDRÉE</u> Adresse [REDACTED]			<u>/</u>
Nom et prénom <u>LEBLANC RICHARD</u> Adresse [REDACTED]			<u>02</u>
Nom et prénom <u>MARSOLAIS KRISTINE</u> Adresse [REDACTED]			<u>/</u>
Nom et prénom <u>DUBÉ MARIE JOSÉE</u> Adresse [REDACTED]			<u>03</u>
Nom et prénom <u>DUBÉ MARIE JOSÉE</u> Adresse [REDACTED]			<u>04</u>
Nom et prénom <u>DUBÉ MARIE JOSÉE</u> Adresse [REDACTED]			<u>05</u>
Nom et prénom <u>DUBÉ MARIE JOSÉE</u> Adresse [REDACTED]			<u>/</u>

[Signature]  
Signature du représentant officiel

MARS 21/2022  
Date

**N.B. :** Si le représentant officiel désigne des personnes pour solliciter et recueillir des contributions, il doit dresser une liste des solliciteurs et la retourner au trésorier. S'il n'y a aucun solliciteur nommé, une liste vide doit obligatoirement être signée par le représentant officiel et également être déposée au trésorier.

# ÉQUIPE ANJOU

302-7300 ST-ZOTIQUE, ANJOU, QC, H1M 3G6

## SIGNATURE ET DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT OFFICIEL

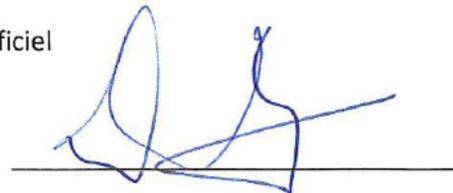
Je, Daniel Guthrie, domicilié au [REDACTED] Qc. représentant officiel du parti politique Équipe Anjou déclare ce qui suit:

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section IV du chapitre XIII de la LERM.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du trésorier de la municipalité ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation est destinée au remboursement des dépenses faites et acquittées pour l'administration courante du parti, pour la diffusion du programme politique ou pour appuyer l'action politique de ses membres.
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite-caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été enregistrées au prix courant du marché, au sens de l'article 427. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1° au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
12. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.

Anjou, le 19 mars 2022

Représentant officiel

Daniel Guthrie



# ÉQUIPE ANJOU

302-7300 ST-ZOTIQUE, ANJOU, QC, H1M 3G6

---

## SIGNATURE ET DÉCLARATION DU CHEF DE PARTI

Je, Luis Miranda, domicilié au [REDACTED] chef du parti politique autorisé **Équipe Anjou**, déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
4. Je déclare avoir transmis au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

Anjou, le 19 Mars 2022



Luis Miranda

Chef de parti